

Conseil de l'Eurométropole du 19 novembre 2021 : 66 points à l'ordre du jour.

Le rapport de la mission d'information et d'évaluation sur la géothermie profonde a représenté un temps fort de cette séance. Les sujets de solidarité, lien social, vie quotidienne et culture ont été un autre moment marquant de cette séance.

Le Conseil de l'Eurométropole a ainsi décidé l'extension du dispositif sport santé sur ordonnance à l'ensemble des communes. Strasbourg dispose en la matière d'un savoir-faire, concrétisé dans la Maison sport santé en cours d'aménagement dans les locaux des Bains municipaux. Schiltigheim, Lingolsheim et Oberhausbergen sont engagées dans la mise en place du dispositif sport santé sur ordonnance, Illkirch-Graffenstaden, Eckbolsheim et Ostwald s'y intéressent également, la volonté étant d'étendre ce système à un maximum de communes.

Notre agglomération confirme son engagement aux côtés de l'Etat dans le cadre de la convention d'appui territorial dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Un montant de 500 000 € s'ajoute aux fonds versés par l'Etat en faveur de plusieurs initiatives menées par l'Étage, le Service intégré d'accueil et d'orientation, la Banque alimentaire et le centre communal d'action sociale de Strasbourg.

Le Conseil de l'Eurométropole a approuvé la convention stratégique de coopération signée avec la Caisse d'allocations familiale (CAF). On observe que cette structure verse des prestations à 57,6 % de la population métropolitaine. Cette convention prévoit de mieux identifier les besoins prioritaires, pérenniser et développer les actions communes.

Toujours en liaison avec la CAF, l'Eurométropole veut développer des espaces de vie sociale (EVS) sur les aires d'accueil des gens du voyage. L'agglomération dispose de 298 emplacements, plus 56 en période hivernale et 160 supplémentaires pour de grands groupes estivaux.

Par ailleurs, des subventions sont attribuées au Racing Club de Strasbourg-Alsace et à la SIG pour leurs centres de formation (728 000 et 362 000 €). Des subventions sont versées à divers clubs et sportifs, pour un total de 219 000 €.

Le Conseil s'est également préoccupé de questions énergétiques : la société d'économie mixte (SEM) transfrontalière calorie Strasbourg-Kehl s'est ainsi vue définir ses statuts, l'Eurométropole ayant désigné ses représentants pour le Conseil d'administration. Cette entité aura pour mission d'importer la chaleur « fatale » de l'aciérie BSW de Kehl, dans le

cadre du schéma directeur des énergies adopté en décembre 2019 par notre agglomération. La future SEM aura pour actionnaires l'Eurométropole de Strasbourg, la ville de Kehl, le Land du Baden-Württemberg, la CdC Banque des Territoires et l'entreprise BSW.

À souligner aussi, la prise en compte des enjeux de développement urbain liés à l'extension de la ligne de tramway Ouest, à l'horizon 2025 jusqu'à Eckbolsheim et Wolfisheim. L'idée est d'anticiper ce nouvel axe de transport propre pour prévoir le développement des mobilités alternatives à la voiture, inscrire le tramway comme vecteur de dynamisation et de développement urbain respectueux de l'environnement, favoriser les interconnexions avec les autres modes de transport et d'éviter que d'éventuels projets ne viennent compromettre ou rendre plus onéreux l'aménagement de l'extension de cette ligne. La délibération adoptée par le Conseil vise notamment à articuler les politiques de l'habitat avec les mobilités douces.